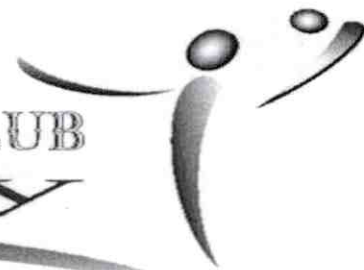


# HAND BALL CLUB Caudry



## COMPTE RENDU DU CA DU 10 OCTOBRE 2006

**Membres présents :** Jacques LERNON (vice président), Grégory COURBET (vice président), Bernard DELHAYE (Trésorier), Sébastien VASSON (secrétaire), Marianne MALLET, Vincent DEPRez, Elisabeth GOETGUELUCK, Frédéric MAJIK, Sophie COURBET

**Excusés :**

**Absent :** Régine LOISEAUX (présidente), Sylvie PILLOT, Fabrice GARDIN, Lionel PRUVOT, Michel PERU

**Invités :** Gabriel POUSSIER

19H45 : DEBUT DE SEANCE

A titre exceptionnel, le CA se tient à la Maison des Associations

Jacques LERNON ne pouvant assister au début de la réunion, il a mandaté Frédéric TANGHE pour le début du CA

A noter que Sophie COURBET ayant suspendu son CAE au sein du club, cela met donc fin à la suspension en tant que membre du CA

Le CA valide le compte rendu du 18 Septembre 2006

**Il n'y a pas d'ordre du jour défini : questions diverses**

1) compte rendu des panneaux pub :

Fabrice GARDIN devait présenter le rapport mais il est absent : nous sommes toujours sans rapport d'une action qui a débuté en Janvier !!!

2) Bar :

Q : Les recettes bars sont elles indépendantes du club, cela sous entend : peut on s'en servir pour financer l'achat de matériel etc.....

R : non, le poste bar est un poste du compte de résultat de l'association

Q : toujours pas d'eau sous l'évier du bar

R : la demande a été faite au service des sports nous attendons

Q : afin de simplifier les opérations, est il possible d'avoir un Compte de chèque qui ne servirait qu'à la caisse du bar

R : accord voir modalités avec Bernard

NB : la déclaration de buvette étant habituellement faite par Régine, il faut vérifier si elle s'en est occupée.

3) Discipline :

Q : Un joueur senior a reçu un carton rouge pour insulte, pourquoi n'est il pas suspendu par le club...Il semblerait que certains seniors ne respectent plus l'éthique du club (respect des entraîneurs, du maillot etc...) Lors du match de Bousbecque, un joueur a eu un comportement anti sportif qui a pénalisé l'équipe. De tels joueurs doivent montrer l'exemple.

Greg Courbet demande qu'un joueur qui aurait subi une disqualification ou une expulsion pour insulte, coup etc... (Autre que sanction sportive) soit mis en mesure conservatoire jusqu'à son passage en discipline : pas de réponse de la part du CA.

R : il n'existe pas de commission de discipline au sein du club, attendons que ce dernier soit jugé en commission de discipline Comité Nord et nous prendrons une décision au CA. Ceci étant le joueur paiera son amende. Concernant le non respect de l'éthique club, le ménage a déjà été fait il y a quelques années, si il faut redonner un coup de balai, nous le ferons.

4) Trousse à Pharmacie :

Sébastien VASSON n'ayant pas eu le temps de s'en occuper, c'est Sophie COURBET qui s'en chargera.

5) Achat des manges debout :

Validé par le CA sous réserve de disposer du local concierge (accord de la mairie) pour les stocker. A ce jour le local n'est toujours pas accessible dans les conditions nécessaires. (Seb VASSON revoit ça avec le service des sports)

6) Tarif licence :

Les entraîneurs (en fonction) et arbitre (en fonction) ne paieront désormais que la partie Ligue et FFHB. Cette décision est effective pour la saison 2006-2007. Une extourne est à prévoir pour le trop perçu.

7) Tableau affichage :

Gabriel POUSSIER a désormais la charge de mettre à jour le tableau d'affichage avec les classements.

Greg COURBET doit revoir la présentation du tableau afin d'y faire figurer le tableau récapitulatif des matchs et mieux agencer le tableau.

8) Matches internationaux :

Tournoi TIPIFF : dimanche 5 Novembre et Match Amical Belgique - Suède : Dimanche 6 Janvier : Grégory COURBET se charge de l'organisation et de la promotion au sein du club. Le CA valide à condition de ne pas être déficitaire.

9) Soirée Halloween :

Pas de soucis particulier : Jacques LERNON a commencé à constituer son équipe et se satisfait des premiers échanges entre les parents. Il invite d'ailleurs un maximum de parents à venir le rejoindre.

Si le budget halloween venait à dépasser la trésorerie actuelle du bar, le reste serait bien évidemment pris en charge par le compte du club.

Greg Courbet fait remarquer que les actions types Goûter de Noël et Halloween font partie des actions finançables par le FNDS 2006.

#### 10) CAE :

- L'adresse postale doit être rectifiée : adresse du club et non la MAD
- Vérification des charges patronales et déclaration DDADS : Greg se charge d'avoir les informations

#### 11) Divers :

- une formation sur la sono sera faite à Gabby afin qu'il la branche lors des matches
- Vincent Deprez nous fait part de son inquiétude sur le fonctionnement de l'équipe B et demande de revoir son fonctionnement.
- Le club a été désigné club pilote « mes premiers pas » par le comité, à ce titre il nous confie le kit fédéral à titre expérimental.

FIN DE SEANCE 22h00

Sébastien VASSON : Secrétaire